

Les 10 règles d'or de la cantine de DROM



La cantine est un lieu commun à tous. Certaines règles sont donc à respecter pour son bon fonctionnement.

LES DIX REGLES D'OR DE LA CANTINE

- 1° Je vais aux toilettes et je me lave les mains avant de passer à table.
- 2° Je reste assis et je me tiens correctement à table pendant toute la durée du repas.
- 3° J'obéis aux consignes données par le personnel de cantine.
- 4° Je respecte les adultes et les autres enfants, par mes actes et mes paroles.
- 5° Je ne joue pas avec la nourriture.
- 6° Je goûte à l'ensemble des mets.
- 7° Je n'oublie pas les mots magiques merci, bonjour, au revoir, s'il vous plait.
- 8° Je respecte le matériel.
- 9° Je ne parle pas trop fort, afin de ne pas gêner les autres.
- 10° A la fin du repas, je peux quitter la cantine avec l'autorisation du personnel, sans bruit ni bousculade.

Je m'engage à respecter ce règlement.

Je m'engage à faire respecter ce règlement.

DROM, le

DROM, le

(signature de l'enfant)

(signature des parents)